



L'ÉCLAIREUR DE HÉNANBIHEN

MARS 2025

Edito 



La Santé

Bonne année et...bonne santé, à l'occasion des vœux nous l'avons formulée maintes fois, cette intention. On sait que la santé est un atout substantiel de notre condition de vie. **La santé est la priorité majeure** des Français en cette année 2025, et nous élus savons que la qualité de vie de nos habitants repose aussi sur une offre médicale et paramédicale solide, accessible et de proximité.

Pour cela, les promesses ne suffisent pas, **il faut des actes**. Fermé en 2019, le cabinet médical privé de Hénanbihen était à l'époque de sa création novateur, mais n'a pas su ou pu se renouveler et s'adapter au nouveau contexte sociétal et attentes des praticiens de santé.

Le premier acte que nous avons posé en 2020 a été celui de **transformer les 2 logements** du rez-de-chaussée de la résidence du Parc en cabinets médicaux et paramédicaux. Nos recherches de médecins généralistes n'ayant pu aboutir, ce sont 2 kinés que nous y avons installés pour le bien de la population d'Hénanbihen et des alentours.

Forts de ces installations réussies, nous posons un deuxième acte pour encore améliorer l'offre de soins de proximité à savoir **la transformation de l'ancienne caserne des pompiers**, inoccupée à ce jour, en 2 cellules pour recevoir de nouveaux praticiens. La demande existe et on se doit d'être prêts à y répondre pour un médecin ou autre. L'étage sera aménagé en habitat voire en logement de fonction pour personnels de santé. On doit par nos actions se mettre dans les conditions de réussite afin de proposer une **offre de soins de qualité** à la population.

Troisième acte de nos engagements, celui de la **maison de santé de Matignon**. Sans prise de conscience des élus, des professionnels et si rien n'est fait, on s'achemine à terme lentement mais sûrement vers le même sort que celui du cabinet d'Hénanbihen. Au vu du grand nombre de patients de notre commune qui vont se faire soigner à Matignon, en tant qu'élus nous **nous devons de réagir**.

Aussi nous avons pris la décision de participer financièrement avec les communes voisines de Ruca, Pléboulle et Matignon à la réalisation d'une étude de situation et **d'aide à la décision** sur le devenir de cette maison médicale. Le manque de médecins généralistes et leur non-renouvellement nous font plus que douter de l'avenir et nous oblige à y réfléchir collectivement, et de ne pas faire comme si tout allait bien. Après présentation de cette étude à l'ensemble de nos 4 conseils municipaux, c'est chaque conseil qui s'est prononcé individuellement sur la suite à donner. Faut-il continuer à travailler ensemble sur ce dossier ou souhaitons-nous arrêter ?

Nous nous sommes prononcés à Hénanbihen pour une **poursuite des études de faisabilité** et les 3 autres communes ont pris la même décision. La réflexion va donc se poursuivre plutôt vers une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) coordonnée avec les sites communaux existants. En se projetant avec un espace moderne et fonctionnel, en partant de l'existant avec des loyers adaptés, on serait à même d'espérer attirer de nouveaux praticiens et spécialistes qui viendraient compléter l'offre actuelle en admettant une charge financière supportable à nos communes. Il nous faut dès aujourd'hui **poser les bases pour demain** car les besoins sont là et on se doit d'y répondre au mieux.

Le Maire, Jean-Michel LEBRET.

Extraits des délibérations du dernier conseil municipal.
Toutes les délibérations détaillées sont consultables sur le site Internet de la mairie.

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Hénanbihen, légalement convoqué le 20 janvier deux mil vingt-cinq, s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. LEBRET Jean-Michel, Maire.

Étaient présents : M. LEBRET Jean-Michel, Mme CORDON Catherine, M. GAUTHIER Joseph, Mme THEVENIN Eliane, M. DANIEL Jean-Michel, Monsieur HOUZE Daniel, Mme ABBE Jacqueline, Mme DURAND Anne, Mme HINGANT Claudine, M. CHMIELEWSKI Ludovic, Mme COURCOUX Aurélie, M. MEHOUAS Gwenaël, M. CRINON Yves, M. MENARD Alexis.

Étaient excusés : M. CHANTOISEL Fabien pouvoir à M. MENARD Alexis.

• **Autorisation de signature de la convention tripartite avec l'Association Cercle Saint Joseph concernant les travaux de l'Eglise**

La convention tripartite entre la Commune, l'Association Cercle Saint Joseph et le curé de la paroisse définit les modalités de réalisation et de financement des travaux. La mission de l'architecte, Monsieur Paul-Henri CLEMENT de chez ATELIER 44 consiste à une première phase de maîtrise d'œuvre puis une seconde phase de chantier. Le coût de la première phase (maîtrise d'œuvre) représenterait 5 070 € HT et le coût de la deuxième phase (chantier) représenterait 2 400 € HT soit un total de 7 470 € HT.

Le coût estimatif des travaux de la salle serait de 60 000 € HT et le coût des toilettes serait de 2 000 € HT. Le montant total des honoraires de l'architecte et le coût estimatif des travaux s'élèveraient à 69 470 €. La Commune assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération en qualité de propriétaire de l'église et règlera l'ensemble des coûts. L'Association Cercle Saint Joseph participera et versera le coût total en HT soit 69 470 € à la Commune sur présentation d'un état des dépenses réalisées. Les montants indiqués sont estimatifs et ne seront définitifs qu'à l'issue de la consultation des entreprises.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **valide** la convention présentée et toutes les modalités afférentes à celle-ci, et **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

• **Désignation du nom de l'école publique de Hénanbihen**

Les enseignants, les parents d'élèves et l'Amicale Laïque ont souhaité donner un nom à l'Ecole publique de Hénanbihen et nous ont transmis une liste interne de noms. Monsieur le Maire annonce au Conseil municipal les noms proposés : Andrée CHEDID (Femme de lettres et poétesse), Robert DOISNEAU (photographe), Louise MICHEL (institutrice et écrivaine) et Mathurin BOSCHER (méthode de lecture). Monsieur le Maire propose au Conseil de choisir un nom dans cette liste interne à l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 11 voix pour, **valide** le nom choisi pour l'Ecole Publique de Hénanbihen qui sera désormais dénommée Ecole Andrée CHEDID, et **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

• **Dénomination des deux rues du lotissement des Rochettes**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il lui appartient de choisir le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune. Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles. Il est proposé au Conseil municipal de nommer les deux rues du Lotissement des Rochettes comme suit, le thème proposé est en relation avec le site de la Roche Couverte et les Rochettes (les pierres) : Rue des Mégalithes, Rue des Dolmen, Rue des Menhirs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 11 voix pour, **valide** la dénomination des deux rues du Lotissement des Rochettes comme suit : Rue des Dolmens et Rue des Menhirs, et **autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

• **Avis du Conseil Municipal sur la consultation du public relative à la SCEA du Plessix à Hénanbihen**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation du public de quatre semaines a lieu du 2 au 30 janvier 2025, relative à l'exploitation de la SCEA du Plessix au lieu-dit « Le Plessix » à HÉNANBIHEN, pour l'autorisation d'extension de l'élevage porcin au lieu-dit « Le Plessix » à Hénanbihen pour un nouvel effectif de 3724 animaux équivalents (au lieu de 3137 actuellement) avec mise à jour du plan d'épandage uniquement sur des terres en propre.

L'affichage de l'avis au public a été effectué le 12 décembre 2024 et sera retiré à la fin du délai, soit le 31 janvier 2025.

Au cours de cette période le dossier a pu être consulté au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures habituelles au public. Un registre de consultation a été ouvert le 2 janvier 2025 et sera clos le 30 janvier 2025.

La collectivité doit émettre un avis sur ce projet avant le 14 février 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **émet un avis favorable** au projet de la SCEA du Plessix, sise au lieu-dit « Le Plessix », et **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

~ PAROLE DE LA MINORITE ~

Notre région subit de plus en plus fréquemment des précipitations abondantes dépassant les 20 mm, ainsi que des orages d'une intensité remarquable.

Par ailleurs, l'entretien des fossés bordant les routes départementales et communales sont de plus en plus tardivement broyés afin de préserver le cycle naturel, favorisant ainsi la pollinisation et l'habitat de la faune. Toutefois, **les résidus de végétation broyée, n'ayant pas eu le temps de se décomposer, entravent l'écoulement de l'eau**, obstruent les ponts et favorise les inondations. Cette situation contribue à la détérioration des chaussées en raison d'une évacuation inefficace des eaux.

Face à ce constat, **la minorité propose** la mise en place, dès 2025, d'un **programme annuel de curage couvrant l'ensemble des 79 km** de voirie communale, assorti d'un budget dédié. Cette mesure permettrait d'améliorer le drainage des routes, délaissées depuis plusieurs années, et de **réduire autant que possible les risques d'inondation** ainsi que leurs impacts sur les infrastructures.

Alexis MENARD, Fabien CHANTOISEL et Gwenaël MEHOUAS, élus de la minorité.

~ INFORMATIONS COMMUNALES ~

Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune

RÉUNION
PUBLIQUE

Jeudi
20 MARS

18h30

VENEZ DÉCOUVRIR ET ENRICHIR
LES 3 DÉFIS FIXÉS POUR LES 10 ANNÉES À VENIR



Lieu: Salle du cercle

PADD

PRÉSENTATION
DU PROJET D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Révision du
PLU*

*PLAN LOCAL D'URBANSIME



Commune de Hénanbihen



PRÉSENTATION

PADD

DU PROJET D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Jeudi 20 mars 2025 se déroulera la première réunion publique sur le PADD, organisée dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Quelle ambition pour notre territoire ?
Entre développement, préservation, qualité de vie, prise en compte
des enjeux climatiques, nature, économie, déplacement . . .

Le PADD
c'est quoi ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est un document stratégique, dont l'objet est de définir les grandes orientations du territoire à une échéance d'une dizaine d'années.

Il est élaboré par les élus de la commune de Hénanbihen en concertation avec les habitants, les associations, les acteurs économiques et sociaux du territoire.

Comment sera le territoire de Hénanbihen dans 10 ans ?

Le PADD doit répondre à cette question
et dessiner les objectifs à atteindre.

À ce stade 3 défis sont à relever à l'horizon 2035: à vous de les enrichir !

Axe 1

Renforcer le
dynamisme du
bourg et des
villages

Axe 2

Conforter
la vitalité
économique
locale

Axe 3

Assurer la
protection et
la valorisation
des ressources
hénanbihennaises

~ ETAT CIVIL ~

Naissances :

Le 13 février : **Leevyo SIMON**, fils de Romain SIMON et Adeline LEMARCHAND.



La municipalité présente ses sincères félicitations aux parents et ses vœux de bonheur au bébé.

Décès :

Mme GAUTHIER Marie-Thérèse, née le 31 mars 1931 à Hénansal, décédée le 6 février 2025 à Pleslin-Trigavou.

Mme ABBE Francine, née le 10 novembre 1930 à Pluduno, décédée le 17 février 2025 à Pluduno.

Mme RICOUL Reine, née le 24 juin 1947 à Draveil (Essonne), décédée le 19 février 2025 à Hénanbihen.



La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles.

Remerciements

Famille de Mme MORVAN Marie : Monsieur Jean MORVAN, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées à la suite du décès de Mme Marie MORVAN, vous expriment leurs plus vifs remerciements.

~ URBANISME ~

DP : déclaration préalable

PC : permis de construire

PD : permis de démolir

DP 02207625C0002 : M. ROUXEL Michel, réfection de toiture et de 2 vélux à l'identique, 7 rue Abbé Philoux.

PC 02207624C0012 : M. JOLY Adrien, maison et garage, 12 bis rue du Temple.

PC 02207624C0013 : M. BEYER Gilles, carport accolé au garage existant, 9 La Lande d'Epines.



F.N.A.C.A. : 63eme anniversaire du cessez le feu en Algérie (19 Mars 1962)

Journée nationale du Souvenir et du Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Une **cérémonie** aura lieu **le mercredi 19 mars 2025 à 11 h 00 au monument aux morts** de la commune. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité salle du Cercle.

Le même jour à **16h00 au mémorial de Langouhèdre à Plénée-Jugon**, aura lieu la **cérémonie départementale** pour honorer la mémoire des 314 costarmoricains morts pour la France en Afrique du Nord.

Rendez vous 15h00 parking du Cercle pour le covoiturage.



Le mémorial de Langouhèdre

Le 1er mars 2002, que le secrétaire d'Etat à la défense Jacques FLOC'H est venu en personne inaugurer le mémorial érigé à la mémoire des Costarmoricains qui ont laissé leur vie en Algérie, au Maroc et en Tunisie au printemps de leur jeunesse.

314 noms d'appelés des Côtes d'Armor sont gravés sur cet imposant monument en granit rose de Ploumanac'h haut de 5 mètres, frappé de la croix d'Agadez.

Le département a payé un lourd tribut avec plus d'un mort par semaine pendant les 5 années les plus dures de cette guerre sans nom. La commune de Plénée-Jugon a perdu 5 de ses enfants. C'est la raison pour laquelle ce mémorial départemental a été érigé sur cette commune.

Un peu d'histoire avec l'association « Culture et patrimoine d'Hénanbihen »

La vieille Eglise et l'Eglise nouvelle (Saint Nicolas et Saint Guillaume) d'Hénanbihen



La vieille Eglise

Elle était située à l'emplacement de l'actuel cimetière.

Elle datait du 10ème siècle selon la plupart des historiens, remaniée au 13ème et 15ème siècle puis transformée en 1785. Sa vétusté et sa petitesse ont abouti à sa destruction et à son remplacement sur un terrain contiguë.

Il reste un de ses porches au milieu du cimetière actuel servant de tombe à différents ecclésiastiques (le toit de celui-ci est actuellement en réfection).

L'Eglise nouvelle

Fin 19ème siècle sous l'égide du recteur d'Hénanbihen, l'abbé Philoux, a été décidé de construire une nouvelle église par le conseil de fabrique, organisme qui était seul habilité avant 1905 à décider et construire un édifice religieux, ce conseil étant composé de personnalités locales nobles pour la plupart et religieuses. La maîtrise d'œuvre du projet a été assurée par Mr Le Guerranic, architecte spécialiste des édifices religieux (plus de vingt-six réalisations en Bretagne, dont l'église de Saint Cast à l'architecture très proche), le tout en style néogothique. La première pierre de l'église, visible sur la façade est, à un mètre du sol environ, a été posée le 13 novembre 1904, soit très peu de temps avant la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Le flou de l'application de cette loi a compliqué l'avancement des travaux notamment en ce qui concerne leur financement. Les travaux principaux, hors clocher et flèche, ont été terminés le 10 novembre 1907.



Les éléments remarquables de cet édifice, sont notamment le bénitier du 15ème siècle à l'entrée à gauche qui provient de l'hôpital que l'ordre des Chevaliers de Malte avait installé à Hénanbihen, et, la statue de Sainte Anne du 17ème siècle en bois polychrome, actuellement en restauration. Les vitraux relativement modernes, réalisés grâce aux dons de paroissiens, sont intéressants ainsi que ceux qui sont situés derrière l'autel, représentent Saint Guillaume et Saint Nicolas en réplique des deux statues de ces derniers présentes à droite et à gauche de l'autel. Peuvent être également signalées les deux rosaces de part et d'autre de la nef, celle de droite figurant plus d'une dizaine de saintes et celle de gauche le même nombre de saints.. Dans un prochain article nous aborderons la construction du clocher et de la flèche.

Article réalisé par l'association Culture et Patrimoine d'Hénanbihen

Bibliothèque ABC

Le recueil « **HISTOIRE D'UN TERRITOIRE DE PENTHIEVRE : HENANBIHEN** » est la disposition de tous les habitants d'Hénanbihen pour un prêt d'un mois.

Avec l'accord de Mr Joseph LEGOFF, auteur, nous allons en faire tirer des exemplaires pour les personnes qui souhaitent le conserver. **Inscriptions à la bibliothèque** aux heures d'ouverture.

Le coût est de **17€**, à régler à la commande pour le 22 mars dernier délai.

Les prochains matchs des équipes de Foot de Hénanbihen



le 9 mars à Hénanbihen

le 30 mars à Hénanbihen

13h30 : Hénanbihen USFF 2 / Plédéliac US 3 (match retour)
15h30 : Hénanbihen USFF1 / Erquy US 2 (match retour)

13h30 : Hénanbihen USFF2 / Jugon FC 3 (match retour)
15h30 : Hénanbihen USFF1 / Hillion AS 2 (match retour)

le 16 mars à l'extérieur

le 6 avril à l'extérieur

13h30 : Plancoët FC 3 / Hénanbihen USFF 2 (match retour)
15h30 : Hénansal HDB 1 / Hénanbihen USFF1 (match retour)

15h30 : Hénanbihen USFF2 / St-Alban FCCP 3 (match retour)
15h30 : Hénanbihen USFF1 / Landéhen JS 1 (match retour)



RANDO'BIHEN - Circuits du mois de mars-début avril

Pour tous renseignements : randobihen@gmail.com ou **06.27.55.90.46**

Degrés de difficulté () 1 - Facile 2 - Moyen 3 - Difficile

Rendez-vous **mercredi 13H30** - Parking école Privée

Rendez-vous **vendredi 9H30** - Parking école Privée

5 mars	Dolo	2
12 mars	Tour de St-Jacut	3
19 mars	Ceinture verte de Dinan	2
26 mars	Port de Lancieux St-Briac	2
02 avril	Pointe du Bay Ste Brigitte	2

7 mars	St Potan	1
14 mars	Plurien St Jean	1
21 mars	Hénansal	1
28 mars	Lamballe circuit des lavoirs	1
04 avril	Pléven	1

Le P'tit Théâtre de Bourseul présente

LA SARDINE SUR LE BALCON

Une comédie en 3 actes de Vivien Lhéraux

HENANBIHEN - SALLE DES FÊTES

15 Samedi 20H30 • 16 Dimanche 14H30

20h00 : ouverture des portes : buvette & planche de charcuterie sur réservation
14h00 : ouverture des portes
Entracte : buvette, gâteaux & boissons chaudes

Réservation sur <https://www.helloasso.com/associations/association-des-parents-d-eleves-ecole-publique-henanbihen>
ou auprès de chez VIVAL CHEZ NATHALIE - GARAGE HUE - BAR LE NEPTUNE

Week-end théâtre

Weekend Théâtre organisé par l'APE de l'Ecole Publique en collaboration avec Le P'tit Théâtre de Bourseul.

2 représentations à la salle des fêtes :

- le Samedi 15 Mars à 20h30 (Ouverture des portes à 20h - Buvette et possibilité de réserver une planche dînatoire).
- le Dimanche 16 Mars à 14h30 (Ouverture des portes à 14h - Entracte avec buvette, gâteaux et boissons chaudes).

Tarif : 8€ (gratuit - 11 ans).

Réservation sur Hello Asso :

<https://www.helloasso.com/associations/association-des-parents-d-eleves-ecole-publique-henanbihen>

Ou auprès de VIVAL CHEZ NATHALIE - GARAGE HUE - BAR LE NEPTUNE.

Nous vous attendons nombreux !

HENANBIHEN

soirée
AMÉRICAINE
29 MARS - 19H

BAL OUVERT À TOUS
repas fait maison

SUR PLACE
1 verre offert
Salade coleslaw
Hamburger/Frites
Brownie/Glace
14€ adulte
7€ enfant

À EMPORTER
Salade coleslaw
Ribs/Pomme de terre
Brownie
12€

Réservation à Vival, le Neptune ou Helloasso
Organisée par l'amicale Laïque

1 VERRE OFFERT SI VOUS VENEZ DEGUISÉS !
Sur place ou à emporter
Dès 18h30

SOIRÉE LATINO
Soirée dansante
MARS 22

Salle des fêtes de St Denoual
TICKETS EN VENTE AUPRÈS DES ÉLÈVES, CHEZ NATHALIE ET AU NEPTUNE

MENU
1 VERRE DE SANGRIA
PAËLLA
DESSERT
13€

MENU ENFANT (-12 ANS)
1 VERRE DE SOFT
PAËLLA
DESSERT
7€

ÉCOLE ST JOSEPH SAINT-DENOUAL
ÉCOLE NOTRE DAME DES CHAMPS SAINT-DENOUAL

JOURNÉE PORTES OUVERTES
VENDREDI 21 MARS
17h00 - 19h00

Venez découvrir nos écoles ! Au programme, visite des classes et des installations, rencontre avec les enseignants. Possibilité de prendre rendez-vous.

Inscription possible dès 2 ans tout au long de l'année

ÉCOLE ST JOSEPH HÉNANBIHEN
ÉCOLE NOTRE DAME DES CHAMPS ST DENOUAL

Erasmus, atelier Montessori, locaux adaptés à chaque âge

Contact: Magalie Le Fresne 02.96.31.53.84
eco22.stjo.henanbihen@e-c.bzh

~ ANNONCES ~

Recherche vélos pour animation Tour de France



A l'occasion du passage du tour de France dans notre commune, nous recherchons des vieux vélos pour l'animation et la décoration de la commune.
Merci d'appeler J.Charles Legoff au 06.76.90.77.72 pour le dépôt.

Bureaux à louer



Fréhel centre. Cap Solutions Business loue **2 bureaux rénovés** (9m2 et 13m2) à partir du 1^{er} mars. **Location à l'heure, la 1/2 journée, la journée, le mois.**

Tarif comprenant : bureau meublé ou non, espaces de rangements, connexion fibre, charges. En option : impression de documents, boîte aux lettres, standard téléphonique, salle de réunion.

Informations : 02 96 81 06 84 ou www.capsolutionsbusiness.fr/contact

Recherche logement à louer



Dame retraitée de 73 ans, recherche logement 2 chambres.

Un petit jardin ou cour serait un plus. Personne soigneuse et calme.

LOYER MODERE : 550 € maximum.
Tel : 06.62.29.79.68

DÉPISTAGE DESCANCERS
Centre de coordination
Bretagne

MARS BLEU, MOIS DE MOBILISATION DEDIE A LA PREVENTION ET AU DEPISTAGE ORGANISE DU CANCER COLORECTAL

Se faire dépister, un geste essentiel !

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) de Bretagne vous rappelle pourquoi il est important de se faire dépister

Le cancer colorectal est un cancer fréquent dans la population (2^e cancer chez la femme et 3^e cancer chez l'homme en termes de fréquence) qui reste associé à une mortalité élevée en l'absence de diagnostic précoce.

Le dépistage permet de repérer un polype avant qu'il n'évolue en cancer ; il permet également la **détection précoce** du cancer, facilitant ainsi les traitements et augmentant les chances de guérison.

Déteclé tôt, un cancer colorectal guérit 9 fois sur 10.

Dès 50 ans, un test de dépistage existe, à réaliser à domicile, tous les 2 ans

Ce test de dépistage consiste à rechercher dans les selles des traces de sang invisibles à l'œil nu.

Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous êtes invité(e) tous les deux ans par courrier de l'Assurance Maladie à consulter votre médecin traitant ou votre pharmacien, qui vous remettra un test à réaliser chez vous. Même si vous n'avez pas reçu ce courrier, vous pouvez effectuer cette démarche.

Avant la remise du test, des questions vous seront posées sur vos antécédents personnels et familiaux, et sur la présence d'éventuels symptômes digestifs, afin de s'assurer que ce test vous concerne. En fonction de votre situation, d'autres modalités pourront vous être proposées. En cas de symptômes digestifs, il est recommandé de consulter votre médecin traitant.

Commandez votre test facilement en ligne !

Le test peut également être commandé en ligne sur le site monkit.depistage-colorectal.fr où un questionnaire déterminera si ce test est approprié pour vous selon vos antécédents.

Simple, rapide et gratuit, ce test peut vous sauver la vie



Le test consiste en un prélèvement unique au moyen d'un dispositif pratique et hygiénique, permettant de recueillir un très petit volume de selles. Le kit inclut une fiche d'identification à compléter, ainsi qu'une enveloppe T pour l'expédition gratuite du test et de la fiche d'identification au laboratoire d'analyses médicales dont les coordonnées sont indiquées sur l'enveloppe.

Hommes et Femmes 50 à 74 ans

Dépistage du cancer colorectal

Vous recevrez votre invitation dans votre boîte aux lettres.

Les relances sont accessibles sur votre compte Ameli, s'il est activé.

Les résultats du test vous seront envoyés par SMS si votre numéro de portable est renseigné sur la fiche d'identification, ou par la Poste, dans le cas contraire.

~ AGENDA ~

Vendredi 7 mars : Concours de belote à 14h dans la salle des fêtes, organisé par le Club du Bon Accueil. Ouvert à tous. Engagements à 13h30.

Mercredi 19 mars : Commémoration du 63^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie à 11h au monuments aux morts, suivi du vin d'honneur.

Vendredi 14 mars : atelier dictée organisé par le Club du Bon Accueil, à 14h dans la salle du Cercle.

Jeudi 20 mars : réunion publique dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme, à 18h30.

Samedi 15 et 16 mars : Week-end théâtre organisé par l'APE, dans la salle des fêtes.

Vendredi 21 mars : Portes ouvertes à l'école Saint-Joseph de 17h à 19h.

Samedi 29 mars : Soirée Américaine avec repas et animation, organisée par l'amicale laïque, à 19h dans la salle des fêtes.

Parution du prochain Eclairer avril 2025 : semaine 14 (du 31 mars au 6 avril 2025)

Date limite d'envoi de vos articles : lundi 17 mars / mail : accueil.mairie@henanbihen.fr

Important

Panneau Pocket

Pour d'autres infos, au fil de l'eau, téléchargez l'application Panneau-Pocket sur votre téléphone et choisissez Hénanbihen

La Mairie :

La mairie est ouverte :

- Du lundi au vendredi

de 9H à 12H

- Le lundi, mercredi, vendredi de 14h à 16h30

- Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire ou ses adjoints **le samedi.**

☎ : 02.96.31.52.49

mairie.henanbihen@wanadoo.fr

L'agence postale :

L'agence postale est ouverte du **lundi au vendredi** de 9H à 12H

Directeur de Publication

Jean-Michel LEBRET